

Cliquez sur les titres pour en savoir plus !

SOMMAIRE

News Locales – p. 2

Deret poursuit ses implantations
Projet de plate-forme à Montargis
Projet de plate-forme à Montierchaume
Interview de Gérard Martin, ND Logistics
Caroll emmagasine
ND réaménagement son centre routier de Parçay-Meslay
Autoroute ferroviaire atlantique sur les rails

News Leaders - p. 3

Norbert Dentressangle met un pied dans Novatrans
Wincanton rachète Swales Haulage (R-U)
Norbert Dentressangle exemplaire
VFLI à la conquête des marchés du fret

News Produits - p. 3-4

Les hybrides s'affichent en clair
34 millions de colis suivis à la trace
Contrôle de la chaîne du froid

News Réglementaires - p. 4

Redevance Poids Lourds : précisions sur l'écotaxe
Débat autour de Galileo
Les véhicules Euro 1 et 2 vont payer
Emissions du CO² : les eurodéputés durcissent les mesures

Prospective - p. 5

Une pénurie de camions s'ajoute à celle des chauffeurs
Forte hausse des coûts logistiques
Bruxelles dévoile ses grands projets de transport

ZOOM - p. 6-8

Les nouvelles oasis de la logistique

Pour plus d'information, contactez :

Karen PEIGNARD

02.38.77.77.14 - karen.peignard@loiret.cci.fr

News Locales

Deret poursuit ses implantations

Le transporteur-logisticien Deret aurait mis à l'étude la création d'une plate-forme sur la commune d'Escrennes, à proximité de l'échangeur sur la future A 19 dont l'ouverture est prévue en juin 2009. Deret poursuit donc un développement accéléré, conduit en grande partie avec son partenaire, l'américain ProLogis.

A Mer (41), le premier bâtiment en façade de l'A 10 est désormais terminé. Les travaux d'un second ont débuté. Sur ce même site, Deret et ProLogis attendent la signature de deux équipementiers automobiles qui prendraient solidairement 20 000 m².

De même, à Laval (53), le groupe orléanais va développer ses activités de prestation logistique sur le futur parc multimodal d'Argentré. Il doit y acquérir une parcelle de 60 hectares, afin d'y construire un ensemble immobilier de 200 000 m² classé Seveso.

Lettre Valloire n°464 – 21/11/2007 - Reflets du Loiret Nov.-Dec. 2007

Un projet de plate-forme logistique à Montargis

L'investisseur Urban Real Estate s'intéresse de près aux potentialités de Montargis, qui sera dopé par la prochaine conjonction de l'A 77 et de l'A 19. L'investisseur a ainsi mis à l'étude la construction d'une plate-forme embranchée fer en plusieurs bâtiments de 50 000 m². Le député-maire, Jean-Pierre Door, a présenté à ces investisseurs une emprise foncière de 18 hectares située à proximité de l'usine Hutchinson d'Amilly. La plate-forme pourrait employer à terme près de 300 emplois.

Lettre Valloire n°464 - 21/11/2007

Projet de plate-forme de 48 000 m² à Montierchaume

L'installation d'une très importante plate-forme logistique est à l'étude sur la ZAC de la Malterie à Montierchaume (36). L'aménageur Lauzarque envisagerait de construire sur ce site plus de 48 000 m² de locaux logistiques divisibles en modules d'environ 10 000 m². La société, qui vient de déposer un permis de construire, n'aurait cependant signé aucun compromis pour l'achat définitif des terrains. La plate-forme de la Malterie aura probablement une vocation généraliste comme la plupart des projets menés par la société Lauzarque. La construction des différents modules de cette plate-forme sera engagée en fonction de l'avancement de leur commercialisation.

Lettre Valloire n°463 - 31/10/2007

Interview de Gérard Martin, ND Logistics

Dans le Loiret, une dynamique logistique impressionnante !

Gérard Martin, 55 ans, est directeur régional Val de Loire de ND Logistics. Avec 1 000 personnes et 400 000 m² sur neuf sites dans le seul département du Loiret, il réalise déjà près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Et veut encore s'y développer ! La logistique connaît ici une dynamique impressionnante, grâce à des politiques volontaristes. Le Loiret est aussi, sur le plan géographique, le véritable barycentre national, tout en permettant l'accès aux ports du Havre et d'Anvers, aux aéroports parisiens et aux principales zones de chalandise (Paris, Lyon, PACA) via un maillage autoroutier efficace. ND Logistics envisage de construire des surfaces

complémentaires : 20 000 m² à Boigny et 40 000 m² à Artenay, au nord d'Orléans, sur l'échangeur entre l'A 10 et la nouvelle A 19, qui rejoindra l'A 6...

Logistiques Magazine n°222- Novembre 2007

Quand Caroll emmagasine pour ses magasins

Implantée depuis septembre 2006 dans la zone d'activités d'Ascoux, la plate-forme logistique nationale de Caroll International gère 4,8 millions de pièces par an dont 20 000 sont expédiées chaque jour à son réseau de boutiques.

Dans ce nouveau dépôt de 19 000 m², des centaines de mètres de rayonnage et de portants suspendus. Implantée auparavant sur Pithiviers, la plate-forme logistique nationale de Caroll souffrait d'un manque de place. Pour faire face à sa croissance, elle s'est établie dans un tout nouveau dépôt à Ascoux, où elle emploie 62 personnes.

Loiret Eco n°8 - Novembre 2007

ND réaménage son centre routier de Parçay-Meslay

Courant octobre, le groupe Norbert Dentressangle a inauguré les nouveaux locaux de son centre routier de Parçay-Meslay (37) dans la région Centre Ouest. Sur un terrain de 12,5 ha qui compte 25 000 m² de bâtiments, le site a fait l'objet d'un réaménagement afin de conforter sa polyvalence dans les domaines du transport, du cross-docking et du stockage de proximité. Mises en service en mars dernier, ces nouvelles installations certifiées ISO 14001 s'inscrivent par ailleurs dans la politique de développement durable du groupe. Elle compte un responsable qualité/sécurité/environnement, trois moniteurs et huit formateurs. Son parc de 280 moteurs comprend un tiers de véhicules Euro IV, son renouvellement complet étant prévu d'ici 2009. Le site prévoit enfin la création de près de 60 emplois en 2008 venant renforcer un effectif actuel de 415 personnes.

TLF 22/11/2007

Autoroute ferroviaire atlantique sur les rails

L'« autoroute ferroviaire atlantique » longue distance devrait voir le jour en 2009 et s'ajouter à l'autoroute alpine, ouverte en 2003 entre la France et l'Italie, ainsi qu'à l'autoroute ferroviaire entre Perpignan et Bettembourg. Annoncée lors de l'Atlantic Logistic Forum à Biarritz, elle reliera Mouguerre (ou Hourcade) à la région parisienne avec correspondance sur Lille. Le service fonctionnera 7j/7 à raison de deux allers-retours quotidiens et vise dès son ouverture un trafic de 600 véhicules par jour. La ligne reliera à long terme Lille à Vittoria, en Espagne, via Orléans, Tours, Poitiers et Bordeaux. Les régions Ile-de-France et Centre sont toutes deux candidates pour accueillir la plate-forme de transbordement des camions dans les trains prévue au départ de la ligne : soit à Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne soit au nord du Loiret ou de l'Eure-et-Loir dans une zone comprise entre Allaines, Artenay et Chevilly, à proximité de l'intersection entre l'A 10 et l'A 19. La construction du premier tronçon sera financée par l'Etat, les 4 régions Ile-de-France, Centre, Poitou-Charentes et Aquitaine et l'entreprise RFF et coûtera entre 140 et 160 millions d'euros.

TLF 27/11/2007 - Les Echos – 22/11/2007 - République du Centre –

05/12/2007 - Transports Actualités n°880-881

News Leaders

Norbert Dentressangle met un pied dans Novatrans

Le groupe Norbert Dentressangle vient d'augmenter sa participation dans le capital de la société de transport Novatrans qui appartient majoritairement à la SNCF. Avec 10,91% des droits de vote, ND entend désormais occuper une position significative dans une entreprise qu'il utilisera pour proposer des prestations le transport combiné. Novatrans emploie 345 personnes, possède un parc de 1.300 wagons et dispose de 13 terminaux en France, plus 1 en Italie. La société transporte 450.000 véhicules chaque année et achemine plus de 8 millions de tonnes de marchandises.

Supply Chain Magazine 17/12/2007 - Communiqué de presse ND 14/12/2007

Wincanton rachète Swales Haulage au Royaume-Uni

La société Wincanton vient de réaliser l'acquisition de Swales Haulage Ltd pour un montant de 7,4 millions d'euros. Cette société, qui fait partie des grands acteurs du marché des services à la construction, dispose de 11 sites au Royaume-Uni. Ce rachat fait suite à l'intégration de RDL en octobre 2006 et vient renforcer la position de Wincanton dans ce secteur.

Supply chain magazine 28/11/2007

Norbert Dentressangle exemplaire

Le Groupe Norbert Dentressangle a reçu le prix d'Excellence en sécurité routière de la Commission Européenne dans la catégorie Grandes entreprises et Multinationales, le 26 novembre 2007 à Bruxelles, des mains de Jacques Barrot. Les Prix d'Excellence visent à récompenser les initiatives les plus innovantes et les plus performantes des signataires de la Charte Européenne de la sécurité routière. Ce prix a distingué les engagements du Groupe Norbert premier représentant français de son secteur à avoir signé la Charte en novembre 2006,

pour l'efficacité de ses actions de prévention des accidents de la route.

Outre l'intégration, la promotion sociale et la maîtrise des risques routiers, le Groupe Norbert Dentressangle se veut exemplaire dans la réduction des gaz à effet de serre et dans la volonté d'avoir des sites et bâtiments respectueux de l'environnement. D'ailleurs ND investit dans le développement durable avec la réalisation d'une nouvelle plate-forme de 60.000 m² à Albon (Drôme). Sa nouvelle plate-forme sera labellisée HQE, symbole de son engagement dans le développement durable.

*Usine Nouvelle - 12/12/2007 - Communiqué de presse Norbert Dentressangle 03/12/2007
Les Echos 03/12/2007*

La SNCF lance sa filiale VFLI à la conquête des marchés du fret

Nouvel opérateur ferroviaire, la filiale à 100 % de la SNCF entend atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions en 2010 et s'imposer comme une des trois premières entreprises ferroviaires françaises. Le groupe a décidé de faire de VFLI son nouvel entrant, capable de se battre à armes égales face aux Veolia Cargo, ECR, et autre Secorail, voire face à Fret SNCF sur certains appels d'offres.

En outre, le joint-venture avec La Poste est créé. Autre initiative de la branche fret pour continuer à accompagner le développement du fret ferroviaire, le joint-venture envisagé avec La Poste pour développer le transport de fret à haute valeur ajoutée par le TGV commence à prendre forme. Les statuts de la filiale baptisée Fret GV ont été déposés le mois dernier. Les études se poursuivent pour déterminer le plan marketing, le type de rames à acquérir, les terminaux à créer. L'exploitation ne devrait réellement commencer qu'en janvier 2009, lorsque les premiers TGV Fret circuleront d'abord sur l'axe Paris-Mâcon-Cavaillon, axe de l'actuel TGV postal.

Les Echos 12/12/2007

News Produits

Les hybrides s'affichent en clair

Les véhicules hybrides font peu à peu leur entrée dans le transport routier. Les constructeurs dans la chasse au CO² passent du laboratoire à la route avec le soutien de transporteurs. Pour quel usage ? Le dernier salon d'Amsterdam en novembre dernier a permis d'y voir plus clair.

Iveco a présenté au salon son prototype : un Eurocargo propulsé par un moteur à énergie électrique. Le système entre en jeu au démarrage et au-delà de 20 km/h, le moteur diesel se met en route. Cette technologie permet d'abaisser de 30 % la consommation de gazole. L'utilisation urbaine semble privilégiée en raison des arrêts répétés. Lorsque le conducteur freine, il y a inversement de la production d'énergie. Le générateur se transforme en ralentisseur

et l'énergie retourne aux batteries pour les recharger. TNT est le partenaire d'Iveco pour une expérimentation grandeur nature qui aura lieu dès le début 2008. Les clients sont disposés à payer 20 à 25 % de plus pour un utilitaire doté d'une performance environnementale convaincante. FedEx se jette aussi dans le bain. Le potentiel d'économie de carburant varie de 10 à 35 %. Le marché des véhicules hybrides va devenir intéressant à partir de 2011.

L'Officiel des Transporteurs n°2427

34 millions de colis suivis à la trace

Mondial Relay, réseau de distribution pour la VAD, a décidé d'équiper ses 3.600 Points Relais (pour les dépôts et les retraits des colis 3 Suisses) de terminaux durcis Intermec CN2. Ces appareils fonctionnent par le biais d'un modem classique.

Chaque nuit les informations de tous les colis à recevoir le lendemain, sont récupérées. Le CN2 envoie les codes-barres scannés au serveur. Il recherche le colis pour le client et effectue un scan pour livraison et sortie du magasin. Le terminal permet non seulement la capture de signature, mais également la capture de la pièce d'identité pour les colis de valeur. Aujourd'hui le rythme de livraison est de 200 pièces par mois.

Supply Chain Magazine 20/12/2007

Contrôle de la chaîne du froid

Le respect de la chaîne du froid est important, notamment dans la filière agroalimentaire afin de garantir la qualité des produits. La société CCF Technologies propose des mouchards qui ont la particularité d'indiquer le cumul du temps de dépassement de la rupture de la chaîne du froid. C'est-à-dire qu'ils signalent tous dépassements de température montante avec la prise en compte de l'accumulation du temps de dépassement.

Toute rupture de la chaîne du froid est signalée et chaque mouchard peut être identifié par un numéro de série et conservé comme preuve en fin de cycle d'utilisation (démarche HACCP).

Ils existent tant pour le contrôle de la température montante que descendante.

<http://www.ccf-technologies.com>

News Réglementaires

Redevance Poids Lourds : précisions sur l'écotaxe

Cette éco-redevance devrait rapporter un montant net approchant le milliard d'euros. La taxe nationale concernerait tous les camions de plus de 3,5 tonnes et serait modulée en fonction des classes de pollution des camions.

Seraient concernés les 11 800 km du réseau routier structurant non concédé auquel pourraient être ajoutées les routes gérées par les collectivités territoriales en cas de report de trafic sur ces axes. Autrement dit, les conseils généraux pourront instaurer une taxation sur les départementales "alternatives" au réseau taxé. La fédération nationale des transports routiers (FNTR) a reçu l'assurance du secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique Bussereau, que la future eco-taxe serait répercutée intégralement aux clients. Un projet de loi sera présenté au Parlement en ce sens dès février 2008.

Le gouvernement s'est fixé pour objectif de mettre en place le dispositif fin 2009 - début 2010 en Alsace avant de l'étendre à l'ensemble du territoire au début 2011.

Les Echos 29/11/2007 - Transports Actualités n°880-881 - La Tribune 02/11/2007

L'Officiel des Transporteurs n°2430 - 23/11/2007

Débat autour de Galileo au dernier Conseil Transports

Le dernier Conseil Transports a réuni les ministres des 27 Etats membres de l'Union européenne les 29 et 30 novembre. Berlin s'est rallié in extremis au plan de relance du système de navigation par satellite Galileo. Ne pas parvenir à se mettre d'accord sur le financement du futur système européen de navigation par satellite, assurant sa mise en service en 2013, aurait quelque peu terni l'important programme d'optimisation du transport de fret et de la logistique européenne présenté par Jacques Barrot. Si les ministres ont considéré que ce plan devait être mis en place par l'industrie, ils ont aussi convenu que sa réussite dépendait de la mise en place d'une infrastructure globale de systèmes de transports intelligents. Galileo sera finalement financé par les fonds communautaires, donc publics.

Le volet financier prévoit le déploiement de trente satellites d'ici 2013.

Transports Actualités n°880-881 - Le Monde 30/11/2007

Les véhicules Euro 1 et 2 vont payer

Les moteurs 1 et 2 à compter du 4 février 2008 ne seront pas les bienvenus à Londres, a prévenu l'exploitant du réseau routier londonien « Transport for London ». Tous les poids lourds britanniques ou étrangers de plus de 12 tonnes qui circuleront dans la capitale sans répondre aux normes Euro 3 minimum, devront s'acquitter d'une taxe journalière de 287 euros. Sur les axes décrétés LEZ (Low Emission Zone), la facture grimpera à 1 433 euros.

L'Officiel des Transporteurs n°2428

Emissions de CO² : les eurodéputés durcissent les mesures

Le Parlement européen a approuvé le 13 novembre l'inclusion de l'aviation dans le système d'échanges de quotas d'émission de gaz à effet de serre en le durcissant par rapport aux propositions initiales de la Commission européenne. Ainsi, le Parlement a estimé que les émissions de gaz à effet de serre devraient s'appliquer aux deux types de vols dès 2011 : les vols intracommunautaires et les vols entre l'UE et des pays tiers. De même, le Parlement a souhaité limiter à 90 % de leur moyenne annuelle les droits d'émission de CO².

Les eurodéputés se sont basés sur le rapport de Peter Liese qui soulignait que si les émissions de gaz à effet de serre de l'aérien ne représentaient que 3 % du total de celles de l'UE, elles avaient cependant augmenté de 87 % depuis 1990 et elles pourraient croître de 75 % d'ici 2012. L'Association des compagnies aériennes européennes (AEA) a considéré que l'Europe se tire une balle dans le pied en pénalisant ses propres compagnies. L'IATA a dénoncé le caractère unilatéral de ces mesures. Pour ACI Europe, le lobby bruxellois des aéroports, la ligne dure du Parlement a de fortes chances de n'être ni économiquement viable, ni environnementalement efficace !

Transports Actualités n°880-881



Prospective

Une pénurie de camions s'ajoute à celle des chauffeurs.

La pénurie de camions pénalise le marché français. Délais de livraison en très forte hausse, marché de l'occasion en baisse du fait de la demande étrangère : le marché français des camions s'est grandement déréglé ces derniers mois, au grand dam des transporteurs, qui manquent de matériel.

Le bilan des immatriculations de poids lourds de 3,5 tonnes et plus pour 2007, qui devrait être connu prochainement, pourrait avoisiner 50.000 à 53.000 unités, marquant une relative stabilité par rapport à 2006. Depuis mai dernier, les délais de livraison du haut de gamme en France sont passés de quatre à sept mois, puis à un an, avant de bondir encore à quinze mois aujourd'hui.

Quant aux flottes d'occasion, elles représentent un appoint limité, car la forte demande étrangère a sensiblement asséché les stocks disponibles dans l'Hexagone. En réalité, la pénurie semble avoir été organisée pour monter les prix. Jusqu'à présent, les tarifs étaient plus bas en France que chez ses voisins. Mais, depuis quelque temps, ils ont été clairement uniformisés sur les différents marchés. » Cette situation tendue semble appelée à durer.

La pénurie de chauffeurs ne cesse, elle aussi, de s'aggraver et affecte de plus en plus gravement le transport routier dans le monde. En Europe, elle représenterait de 5 % à 15 % du nombre total des chauffeurs professionnels dans les 27 Etats membres. Il en manquerait ainsi quelque 5 000 aux Pays Bas, 4 500 en Norvège, 3 000 en Belgique et 2 500 en Lituanie. Aux Etats-Unis, l'American Trucking Association évaluait en 2005 à 20 000 le nombre de postes de chauffeurs non pourvus et estimait sur ce chiffre pourrait dépasser les 110 000 en 2014 si rien n'était fait pour enrayer la tendance.

Le manque de conducteurs perturbe les opérations de transport et entraîne une augmentation des coûts, ce qui va nuire à la compétitivité du transport routier et à l'économie dans son ensemble.

L'entrée en vigueur en avril dernier du règlement communautaire qui a fait passer le temps de conduite de 53 heures à 48 contribue à aggraver quelque peu le phénomène en Europe.

Les Echos 19/12/2007 - Transports Actualités n°879 - du 23/11 au 06/12/2007

Forte hausse des coûts logistiques

+ 3,6 % : c'est l'augmentation de l'indice des coûts logistiques observée depuis un an en France, calculée par le cabinet TL&A. Cet indice recouvre l'ensemble des activités logistiques des entrepôts, transport exclus. Il comprend les coûts d'entreposage, les coûts de prestations et les frais de structure. Au 3ème trimestre 2007, les coûts logistiques ont donc augmenté de 3,6 % par rapport au 3ème trimestre 2006. Ces dérives sont dues pour l'essentiel aux coûts de stockage (+ 6,5 %) du fait principalement des hausses du coût de la construction.

Quant aux coûts du transport routier de marchandises, ils devraient augmenter de plus de 7 % en 2008 par rapport à 2007, a indiqué hier la FNTR, en demandant une répercussion de cette hausse aux clients. Les coûts du transport en 2008 progresseront en moyenne annuelle de 7,7 % en longue distance et de 7 % pour les courtes distances, une augmentation sans précédent depuis plus de quinze ans. La fédération souligne l'impact de la crise pétrolière, celui des réductions d'allègement de charges générées par la loi Tepas (travail, emploi et pouvoir d'achat), et l'explosion des prix des péages en année pleine.

Stratégie Logistique n°101-102 - Les Echos 06/12/2007

Bruxelles dévoile ses grands projets de transport

Plus de 5 milliards d'euros devraient être attribués à la réalisation de 30 chantiers prioritaires d'équipements routiers et ferroviaires.

Bruxelles mise sur les modes de transport propres, le ferroviaire et le fluvial.

Parmi les projets soutenus, c'est le réseau ferroviaire qui se taille la part du lion, avec presque 4 des 5 milliards d'euros en jeu. Bruxelles entend aider au développement de :

- l'axe Berlin-Palermo

- la ligne ferroviaire Lyon-Turin
- la ligne à grande vitesse entre la France et l'Espagne
- la ligne du TGV Est jusqu'à Bratislava en Slovaquie
- la création d'un axe entre Lyon et Rotterdam aux Pays-Bas.

Dans le secteur fluvial, le canal à grand gabarit Seine-Nord, qui reliera la région parisienne aux ports néerlandais, doit obtenir 420 millions d'euros de Bruxelles.

Dans le reste de l'Europe, la création du nœud ferroviaire reliant les pays baltes à la Pologne, le canal Meuse-Danube reliant Rotterdam à la mer noire par la voie fluviale ou du triangle ferroviaire dans les pays scandinaves font également partie des projets financés.

Usine Nouvelle 21/11/2007 - Les Echos 22/11/2007



Les nouvelles oasis de la logistique

La Chine et l'Inde représentent actuellement les deux plus importants marchés émergents. Ces deux puissances montantes bouleversent les équilibres macro-économiques mondiaux et devraient jouer un rôle de premier plan dans les années à venir. De même, les pays de l'Est ont intégré l'Union Européenne et bouleversent le barycentre économique du vieux continent. Par leur forte croissance ou leur localisation géographique, certains pays se révèlent aujourd'hui stratégiques sur le plan des échanges commerciaux mondiaux. Alors, quelles sont les nouvelles oasis de la logistique ?

Cliquez  [ici](#) pour télécharger l'étude intégrale.

SOMMAIRE

1 - Pays émergents grâce à leur forte croissance

- 1.1 Les Pays de l'Est (Atouts et freins)
- 1.2 Asie (Chine et Inde)

2 - Pays émergents grâce à leur localisation géographique

- 2.1 Mexique (Atouts et freins)
- 2.2 Kazakhstan
- 2.3 Pays arabes (Maroc, Egypte, Turquie et Proche-Orient)

SOURCES

Supply Chain Magazine n°19 et 20 – Nov. et Déc. 2007
Journal du Transport International 25/09/2007 - 15/08/2007 - 15/11/2007 - 17/12/2007
La Tribune 17/12/2007
TLF 06/12/2007 - 13/12/2007
Les Echos 26/11/2007 - 27/11/2007 - 28/11/2007 - 14/12/2007 - 17/12/2007
Revue Objectif Logistique – AFILOG – Décembre 2007
Communiqué de presse DHL – 16/11/2007
Logistiques Magazine n°211 – 221 - 222
Transports Actualités n°876 - n°877 - 880-881
Lognews

Dossier réalisé par Karen PEIGNARD karen.peignard@loiret.cci.fr